

Réunion du 13 novembre 2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 93  
Nombre de présents : 77  
Nombre de votants : 81

L'an deux mille dix-sept, le treize novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Marc CAUHAPE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Bernard MELIANDE, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Bernard TURPAIN), Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT et Francis LAYUS

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Bénédicte ALCETEGARAY, Dominique TOUYA, Michel JESER, Didier REY, Anthony BERBEL, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSSE, Jeanne LUGA, Emmanuel HANON (pouvoir à M. Marc CAUHAPE), Fabien LARRIVIERE (pouvoir à Mme Bernadette PRADA), Valérie MARQUEHOSSE (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Patrick PEYRE-POUTOU, Bernard TURPAIN, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET) et Philippe ARRIAU.

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 5 : ADHESION A L'ASSOCIATION ECOLE DEPARTEMENTALE DE LA 2<sup>ème</sup> CHANCE DES PYRENEES-ATLANTIQUES (E2C 64)**

**Rapporteur** : M. Patrice LAURENT

Le 9 janvier dernier, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez prenait acte des informations qui lui étaient données sur le projet départemental d'ouverture d'une école de la seconde chance en Pyrénées-Atlantiques et notamment sur l'étude de faisabilité en cours pour l'ouverture de cette école sur le bassin de Lacq-Orthez.

Il était précisé que :

Dans le cadre de ses politiques publiques tournées vers la jeunesse et l'insertion, le département des Pyrénées-Atlantiques s'est engagé pour soutenir la création d'une Ecole départementale de la deuxième chance (E2C).

L'ambition est de permettre aux jeunes les plus éloignés des services publics, de la formation et de l'emploi d'accéder à une formation qualifiante. La création d'une E2C représente une véritable stratégie de prévention d'entrée dans le RSA.

La création de cette association est le fruit d'une large concertation, impulsée par le Conseil départemental dès 2015, associant les forces vives du département et les acteurs de l'insertion : Etat, région Nouvelle-Aquitaine, communautés de communes (Lacq-Orthez, Luys-en-Béarn, Mourenx, etc.) et communautés d'agglomération (Pays basque, Pau Béarn Pyrénées), les chambres consulaires, Pôle Emploi, Missions locales, etc.

Le réseau national des E2C, en lien avec l'École régionale de la 2<sup>ème</sup> chance de Toulouse, a été mandaté pour réaliser une étude des besoins en la matière. Le résultat de cette étude a été présenté lors d'un comité de pilotage le 14 septembre 2017 qui a acté l'opportunité de créer une E2C départementale et le recrutement d'un préfigurateur fin 2017.

L'E2C départementale a vocation à se développer sur plusieurs sites, avec une première implantation dans le bassin de Mourenx-Lacq-Orthez puis dans les bassins de Bayonne et Pau à l'horizon de 2020.

Elle s'adresse aux jeunes du département de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification, tout particulièrement ceux issus des quartiers en difficulté mais également de la ruralité, avec un objectif d'accueil d'environ 365 jeunes à l'horizon 2020.

L'association mettra en œuvre un accompagnement global adapté à chaque jeune fondé sur des démarches pédagogiques innovantes, centrées sur les besoins et les projets des jeunes, portant tout autant sur les domaines éducatif, culturel, sportif et économique et utilisant l'alternance en stage pour découvrir le monde professionnel.

Les E2C offrent à ces jeunes adultes une nouvelle chance de développer compétences et savoir-être afin de s'insérer durablement sur le marché du travail.

Le 18 septembre 2017, le bureau prenait connaissance des statuts de l'association E2C, des hypothèses de financement et de la localisation pour l'accueil des jeunes en formation au centre Yves Dréau à Mourenx.

Eu égard aux développements précédents, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 70 voix pour et 11 abstentions, décide :

- **d'adhérer** à l'association E2C « Accélérateur d'insertion » en qualité de membre fondateur, dont les statuts sont annexés à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

  
**Jacques CASSIAU-HAURIE**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 15/11/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/11/2017